

Oxitec ne disséminera pas de moustiques OGM en Californie

Par Christophe NOISETTE

Publié le 16/05/2023

La Californie devait accueillir prochainement un lâcher de plusieurs milliers de moustiques transgéniques. Oxitec avait en effet reçu l'aval des autorités fédérales étasuniennes. Sans attendre la réponse de l'État californien, l'entreprise retire sa demande en mai 2023.

La dengue est une maladie vectorielle transmise notamment par le moustique *Aedes aegyptii*. Éliminer ou réduire drastiquement la population de ce moustique devrait donc réduire l'incidence de la dengue. C'est dans cette optique que l'entreprise Oxitec a mis au point des moustiques transgéniques dont la descendance est exclusivement mâle lors d'un accouplement avec une femelle sauvage. Plusieurs pays ont testé cette « solution », mais actuellement seul le Brésil l'utilise à grande échelle [1].

Aux États-Unis, Oxitec souhaite depuis de nombreuses années tester ce moustique. Le 1^{er} mai 2020, l'agence étasunienne à la protection de l'environnement (EPA) a décidé d'autoriser des lâchers expérimentaux de plus d'un milliard de moustiques transgéniques OX5034 dans deux États : la Floride et le Texas [2]. Fin avril 2021, les premiers œufs de moustiques OGM étaient disséminés dans les îles Florida Keys [3]. Oxitec avait rapidement retiré sa demande texane, nous précisant « vouloir se concentrer » sur la Floride [4]. En 2022, Oxitec fait une nouvelle demande auprès de l'EPA pour de nouveaux lâchers, plus importants. La demande vise à nouveau deux États : la Floride et la Californie. Les lâchers ont effectivement été réalisés en Floride, mais le gouvernement californien, lui, semblait plus réservé. En effet, l'autorisation fédérale doit être validée au niveau de l'État et la Californie n'a pas donné immédiatement son aval. Le 10 mai 2023, le Département californien de réglementation des pesticides a annoncé que l'entreprise Oxitec avait retiré sa demande d'autorisation de recherche dans le comté de Tulare, et ce avant même qu'il ait rendu sa décision. Quid des trois autres comtés (Stanislaus, Fresno et San Bernardino) visés initialement par la demande d'autorisation d'Oxitec ? L'entreprise n'a tout simplement pas déposé de demandes pour ces trois autres États. Ainsi, l'agence californienne souligne qu'« il n'y a plus de demande d'autorisation de recherche en cours pour l'étude des moustiques génétiquement modifiés en Californie ».

L'entreprise explique que « le calendrier associé à l'évaluation par le Département californien de réglementation des pesticides (DPR) empêchera le déploiement d'un projet pilote sur le terrain au cours de la saison des moustiques 2023, et une nouvelle demande pour les saisons des moustiques à venir sera donc soumise ».

Précisons encore que, dans le comté de Fresno (Californie), Google et MosquitoMate avaient procédé, dès 2016, à des lâchers de moustiques modifiés par *Wolbachia*, qui ne produisent que des œufs stériles [5].

[1] [Christophe NOISETTE](#), « [BRESIL - Le moustique OGM attend finalement la validation de l'agence sanitaire](#) », *Inf'OGM*, 16 avril 2016.

[2] Le dossier était initialement traité par la Food and Drug Administration (FDA), depuis 2011. Le moustique OGM était alors considéré comme un outil de lutte vectoriel. La FDA était peu encline à délivrer l'autorisation d'essais en champs. Début mai 2020, l'EPA a récupéré le dossier. Le moustique OGM est alors devenu un « *insecticide / larvicide* ». Ce changement de procédure permet d'accélérer la procédure d'autorisation. L'EPA a une obligation de traiter les dossiers dans un délais de 12 mois, contrairement à la FDA. Voir :

[Christophe NOISETTE](#), « [États-Unis : les lâchers de moustiques OGM ont débuté](#) », *Inf'OGM*, 4 mai 2021.

[3] [Christophe NOISETTE](#), « [États-Unis : les lâchers de moustiques OGM ont débuté](#) », *Inf'OGM*, 4 mai 2021.

[4] [Christophe NOISETTE](#), « [États-Unis – Nouveau lâcher de moustiques OGM malgré une évaluation faible](#) », *Inf'OGM*, 17 juin 2022.

[5] [Christophe NOISETTE](#), « [Google éradique aussi les moustiques](#) », *Inf'OGM*, 27 juillet 2017.

Adresse de cet article : <https://infogm.org/oxitec-ne-disseminera-pas-de-moustiques-ogm-en-californie/>